



Actualisation du document de référence 2008



La présente actualisation du document de référence 2008 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 juin 2009 conformément à l'article 212-13, IV du Règlement général de l'AMF. Elle complète le document de référence 2008 de Nexans déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2009 sous le numéro D 09-0255 (le « **Document de Référence 2008** »). Le Document de Référence 2008 et son actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

SOMMAIRE

1. COMITE EXECUTIF, COMITE DE DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
1.1 Entrée en fonctions de Frédéric Vincent, nouveau Président-Directeur Général de Nexans	3
1.2 Rémunération et avantages des dirigeants	3
1.3 Remaniement de l'organisation	3
2. ELEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES	5
2.1 Informations financières du premier trimestre 2009 (non auditées) et prévisions	5
Communiqué de presse du 22 avril 2009	5
2.2 Perspectives et prévisions annuelles et semestrielles	9
2.2.1 Hypothèses	10
2.2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice	10
2.3 Affectation du résultat 2008 - Dividende	11
2.4 Informations générales	11
2.4.1 Renseignements de caractère général concernant la Société	11
2.4.2 Information sur le capital social	11
2.4.3 Délégations données au Conseil d'Administration	13
2.4.4 Contrôle des comptes	13
2.5 Informations diverses	13
3. COMMUNIQUES DE PRESSE	14
4. PERSONNE RESPONSABLE DES ACTUALISATIONS DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008	15
5. TABLE DE CONCORDANCE	16

1. COMITE EXECUTIF, COMITE DE DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Entrée en fonctions de Frédéric Vincent, nouveau Président-Directeur Général de Nexans

Ainsi que la Société l'a annoncé par communiqué en date du 26 mai 2009, la nomination de Frédéric Vincent en qualité de Président-Directeur Général est effective depuis l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans du 26 mai 2009.

Frédéric Vincent succède ainsi à Gérard Hauser, qui a quitté la présidence du Groupe, mais conserve son mandat d'administrateur jusqu'en mai 2010. Ce passage de témoin a conclu un processus de transition amorcé dès 2006 ; Frédéric Vincent avait alors été nommé Directeur Général Délégué.

Membre du Comité Exécutif depuis la création du Groupe en 2000, Frédéric Vincent a activement participé au développement de Nexans depuis lors. Il a tout d'abord été l'un des artisans de l'introduction en Bourse de la Société en 2001. Puis, il a joué un rôle-clé dans les opérations de croissance externe majeures que Nexans a conduites au cours de ces dernières années (Olex en Australie, activité câbles de Madeco en Amérique du Sud...). Enfin, il a été impliqué dans l'élaboration des différents plans stratégiques qui ont permis au Groupe de conforter sa position de leader mondial de l'industrie du câble.

Frédéric Vincent a débuté sa carrière chez Arthur Andersen en 1978 avant d'intégrer en 1986 le groupe Alcatel au sein duquel il a occupé différents postes de direction financière à caractère opérationnel. En 2000, il a rejoint Nexans en qualité de Directeur administratif et financier. Il est diplômé de L'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

1.2 Rémunération et avantages des dirigeants

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans du 26 mai 2009 a approuvé les engagements réglementés conclus avec Frédéric Vincent (indemnité de fin de mandat et indemnité de non-concurrence, telles qu'elles sont décrites en pages 316 et 317 du Document de Référence 2008). Elle a également décidé de porter à 600 000 euros par exercice le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2009.

Chaque année, le Conseil d'Administration procède à une attribution de stock-options assortie d'un plan cash d'intéressement à long terme à une population élargie de managers. Le 25 novembre 2008, le Conseil d'Administration, a décidé d'adopter un plan n°8 de stock-options et de consentir 45 000 options de souscription d'actions à Frédéric Vincent. L'attribution de stock-options au titre du plan n°8 a été assortie d'un plan d'intéressement à long terme (le « PILT 2010 ») d'une durée de deux ans et conditionné à l'atteinte des objectifs quantitatifs 2010, lesquels devaient être arrêtés début 2009. Le Conseil d'Administration du 26 mai 2009, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, a précisé les modalités de versement du PILT, en prévoyant qu'en deçà d'une atteinte des objectifs à 60%, aucun versement ne sera effectué au titre du PILT 2010. Au-delà, l'intéressement au titre du PILT 2010 sera payé à hauteur du taux moyen de réalisation des objectifs, plafonné à 100%. Frédéric Vincent est bénéficiaire de ce PILT et est donc concerné par cette disposition.

1.3 Remaniement de l'organisation

Ainsi que la Société l'a annoncé par communiqué en date du 26 mai 2009, suite à son entrée en fonctions, Frédéric Vincent a procédé à un remaniement de l'organisation de la direction du Groupe pour permettre une réactivité plus importante face à des enjeux liés à l'évolution de l'industrie du câble et à la conjoncture.

Il a ainsi créé un Comité de Direction resserré qu'il préside, qui réunit :

- Frédéric Michelland, nommé Directeur Général Adjoint Administration et Finance,
- Pascal Portevin, Directeur Général Adjoint en charge des politiques marketing et innovation du Groupe. Les zones Moyen-Orient, Russie Afrique, Asie-Pacifique, Amérique du Nord et Amérique du Sud lui rendent compte.
- Yvon Raak, Directeur Général Adjoint, en charge de la Direction Industrielle et Logistique du Groupe. La Zone Europe lui rend compte.

Le Comité Exécutif de Nexans est désormais composé de 11 membres :

- Les membres du Comité de Direction, ainsi que :
- Nicholas Ballas, nommé au 1er juin 2009 Directeur de la Zone Asie-Pacifique et qui rejoint le Groupe en remplacement de Michel Lemaire, qui quitte le Groupe dans le cadre d'un départ à la retraite. Originaire de Saint-Paul dans le Minnesota (Etats-Unis), Nicholas Ballas est titulaire d'un MBA de la « Thunderbird School of Global Management ». Depuis 1987 dans le Groupe Cabot, Nicholas Ballas a occupé différentes fonctions dans les domaines financiers et du business development aux Etats-Unis, au Japon et en Indonésie,
- Wolfgang Bedorf, Directeur de la Zone Moyen-Orient, Russie, Afrique,
- Jean-Claude Nicolas, Directeur de la Communication Groupe, qui assure le Secrétariat du Comité Exécutif,
- Patrick Noonan, Directeur Juridique Groupe, nommé Secrétaire Général,
- Jorge Tagle, Directeur de la Zone Amérique du Sud,
- Gordon Thursfield, Directeur de la Zone Amérique du Nord, et
- Jacques Villemur, Directeur des Ressources Humaines.

2. ELEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES

2.1 Informations financières du premier trimestre 2009 (non auditées) et prévisions

Communiqué de presse du 22 avril 2009

- **« Chiffre d'affaires des activités Câbles en retrait de 8,3% au premier trimestre 2009 malgré l'impact positif du redéploiement géographique du Groupe vers des zones à plus forte croissance.**
- **Réduction d'un tiers, soit 175 millions d'euros, de la dette nette du Groupe par rapport au 31 décembre 2008.**

Paris, le 22 avril 2009 – Nexans annonce aujourd'hui un chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2009 de 1 245 millions d'euros. A cours des métaux non-ferreux constants* et périmètre courant, le chiffre d'affaires du trimestre s'élève à 1 043 millions d'euros, en retrait de 8,3% par rapport à un bon premier trimestre 2008 pour les seules activités Câbles (-9,9% y compris Fils conducteurs).

Dans le contexte économique difficile que le monde traverse, le Groupe a bénéficié de la bonne tenue de ses nouvelles activités en Amérique du Sud grâce à l'acquisition, en septembre 2008, des activités Câbles du groupe Madeco.

A périmètre et taux de change constants, les ventes des activités Câbles sont en repli de 14,6%** en raison du fort ralentissement de l'activité économique (et particulièrement en janvier) à la fois en Europe et en Amérique du Nord. Cette baisse s'inscrit dans la continuité des tendances affichées au quatrième trimestre 2008.

Conformément aux attentes, les Infrastructures d'Energie affichent une meilleure résistance que les autres segments au cours du premier trimestre 2009.

Les zones dans lesquelles le Groupe a fortement investi au cours des trois dernières années présentent des évolutions plus favorables avec un chiffre d'affaires quasi stable pour les zones Asie-Pacifique et MERA (Moyen Orient-Afrique-Russie).

L'écart entre périmètre courant (-8,3%) et périmètre constant (-14,6%) justifie la politique d'acquisitions du Groupe visant à le positionner dans des zones de croissance.

Face à une situation plus dégradée qu'il ne l'attendait sur son périmètre historique, le Groupe accentue très fortement ses actions de restructuration dont une au Canada est d'ores et déjà effectuée (basse et moyenne tension) ainsi qu'en Roumanie et Tchéquie (câbles et faisceaux pour l'industrie automobile). A ce titre, près de 900 collaborateurs sont amenés à quitter le Groupe. Par ailleurs, un projet de fermeture de l'activité Câbles de bâtiment a été annoncé en Allemagne où 160 collaborateurs sont concernés. Enfin, des projets visant à des réorganisations complémentaires, principalement à l'échelle européenne, et des spécialisations de sites sont activement à l'étude.

Par ailleurs, le Groupe a continué à mettre l'accent sur la génération de cash flow, enregistrant ainsi une nouvelle forte réduction de son endettement financier net, qui est passé de 536 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 362 millions d'euros au 31 mars 2009.

(*) Pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non-ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité, Nexans établit également son chiffre d'affaires à cours du cuivre et de l'aluminium constants.

(**) Le chiffre d'affaires 2008 à données comparables correspond au chiffre d'affaires à cours des métaux constants, retraité des effets de change et de périmètre. Sur le chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants, les effets de change s'élèvent à -34 millions d'euros, et les effets de périmètre à -15 millions d'euros.

CHIFFRE D’AFFAIRES CONSOLIDE PAR METIER (non audité)

	T1 2008	T1 2009	Croissance brute à change constant	Croissance organique
(en millions d’euros)	A cours des métaux constants*	A cours des métaux constants*		
Métier Energie				
- Infrastructures d’Energie	441	444	+4,8%	-4,9%
- Industrie (industrie hors automobile et faisceaux***)	237	196	-16,1%	-25,1%
- Bâtiment	294	238	-1,2%	-14,7%
			-16,5%	-21,2%
Métier Télécom				
- Infrastructures Télécom	58	48	-14,3%	+2,9%
- Réseaux Privés Télécom (LAN)	72	55	-26,6%	-24,8%
Autres	4	5	N/S	N/S
Sous-total : Activités Câbles	1 106	986	-8,3%	-14,6%
Fils conducteurs	86	57	-30,1%	-45,9%
Total Groupe	1 192	1 043	-9,9%	-17,0%

(***) Croissances de l’Industrie hors automobile et faisceaux : estimation

- **Infrastructures d’Energie : Résistance de l’activité face à la crise**

Le chiffre d’affaires à taux de change constant progresse de 4,8% grâce à la contribution des activités Câbles nouvellement acquises de Madeco en Amérique du Sud. A périmètre constant, le recul de 4,9% n’est dû qu’à un décalage temporaire sur les facturations dans l’activité Haute Tension.

A périmètre et à change constants, le chiffre d’affaires est stable dans le domaine des câbles et accessoires basse et moyenne tension malgré des conditions climatiques défavorables au premier trimestre, notamment en Europe du Nord.

La forte progression de l’activité enregistrée dans certains pays comme l’Allemagne, le Brésil, la Corée, le Liban, l’Australie ou le Vietnam a permis de compenser le recul de certains marchés comme l’Italie ou l’Amérique du Nord, où le Groupe redéploie progressivement les productions du site de Québec (fermé en début d’année) vers d’autres usines de la zone.

- **Industrie : Fort impact du ralentissement de certains secteurs industriels**

A taux de change constant, le chiffre d’affaires des câbles industriels est en recul de 16,1% par rapport au premier trimestre 2008.

Les activités Câbles pour l’automobile ainsi que les faisceaux ont été particulièrement affectés par la mauvaise conjoncture touchant ce secteur.

Les activités de faisceaux et de câbles automobile sont en baisse de 44,9% dans la continuité des tendances affichées au dernier trimestre 2008. Des actions de réduction de coûts ont été immédiatement engagées pour faire face à cette chute brutale d’activité (réduction des effectifs de 13% sur le trimestre et de 22% par rapport à fin mars 2008).

Les autres activités de câbles industriels ont affiché une meilleure résistance au cours du premier trimestre avec une baisse limitée à 1,2% à taux de change constants (-14,7% à périmètre constant). Cette baisse provient pour l’essentiel de l’Europe et notamment du marché allemand où les câbles pour les segments de la machine-outil et du secteur minier sont fortement en retrait ainsi qu’en France,

où l'activité projets en 'Oil & Gas' connaît des décalages dans le temps. A contrario, les activités ferroviaires, aéronautiques et construction navale restent bien orientées.

- **Bâtiment : Confirmation d'un recul marqué de l'activité**

Au premier trimestre 2009, l'activité Bâtiment est en baisse de 16,5% à taux de change constant par rapport au premier trimestre 2008.

En Europe, la baisse générale des volumes qui atteint environ 25% d'une année sur l'autre trouve son origine dans les marchés espagnol, anglais et allemand. Elle a rendu nécessaire la poursuite en 2009 des actions de rationalisation initiées en 2008. Nexans a ainsi annoncé le projet de fermeture de son site allemand de Vacha après avoir dû fermer celui d'Athlone en Irlande en 2008.

En Amérique du Nord, le recul a été plus limité avec une baisse des ventes d'environ 13%. Cet élément a conduit à une accélération des mesures de réduction des coûts fixes afin d'en limiter l'impact sur la profitabilité.

Dans les autres zones, notamment dans les pays émergents, l'activité s'est bien comportée.

Globalement le Groupe n'a pas subi de réduction de prix sur cette activité.

- **Infrastructures Télécom : Stabilité de l'activité à périmètre comparable**

Le chiffre d'affaires passe de 58 à 48 millions d'euros à cours des métaux constants. Cette baisse s'explique exclusivement par la cession des activités de câble Télécom Cuivre de Santander. A périmètre et taux de change constants, l'activité est en légère progression de 2,9%.

- **Réseaux Privés Télécom (LAN) : Forte réduction des investissements des clients**

Les activités de Câbles pour réseaux locaux connaissent une forte baisse, de l'ordre de 25%, au cours du premier trimestre 2009.

Cette baisse affecte dans une même proportion les activités d'Europe et d'Amérique du Nord. Elle reflète la réduction directe des investissements du secteur financier dans ses réseaux de données ainsi que la forte réduction des projets immobiliers neufs nécessitant de nouvelles installations de systèmes de câblage. Cette baisse est amplifiée par les efforts réalisés par les distributeurs pour réduire leurs propres niveaux de stocks.

- **Fils conducteurs : Poursuite de l'attrition**

L'activité Fils Conducteurs enregistre une décroissance des ventes de 45,9% (à métaux constants, périmètre et taux de change comparables) due à la poursuite du recentrage sur les besoins internes du Groupe.

PERSPECTIVES

En dépit du contexte économique accentué par des effets de saisonnalité liés aux conditions climatiques et au décalage opérationnel temporaire dans l'exécution de certains projets de haute tension, le Groupe reste mobilisé sur son objectif interne de fin d'année de 6% de marge opérationnelle, ceci compte tenu des mesures engagées et de la bonne tenue de ses activités sud américaines.

<i>(Non audité)</i> <i>(en millions d'euros)</i>	Premier trimestre	
	2008	2009
A cours des métaux courants	1 743	1 245
A cours des métaux constants	1 192	1 043

Chiffre d'affaires à cours des métaux courants par segment d'activité		
Energie	1 335	1 036
- Infrastructures Energie	535	508
- Industrie	315	230
- Bâtiment	485	298
Télécom	155	110
- Infrastructures Télécom	68	50
- Réseaux Pivés Télécom (LAN)	87	60
Autres	3	5
Fil conducteurs	250	94
Total Groupe	1 743	1 245

Chiffre d'affaires à cours des métaux constants par segment d'activité		
Energie	972	878
- Infrastructures Energie	441	444
- Industrie	237	196
- Bâtiment	294	238
Télécom	130	103
- Infrastructures Télécom	58	48
- Réseaux Pivés Télécom (LAN)	72	55
Autres	4	5
Fil conducteurs	86	57
Total Groupe	1 192	1 043

Chiffre d'affaires à cours des métaux courants par zone d'implantation géographique		
Zone Europe	1 122	731
Zone Amérique du Nord	284	141
Zone Asie Pacifique	193	140
Zone Moyen-Orient, Russie, Afrique	110	89
Zone Amérique du Sud	34	147
Zone Corporate		-3
Total Groupe	1 743	1 245

Chiffre d'affaires à cours des métaux constants zone d'implantation géographique		
Zone Europe	825	644
Zone Amérique du Nord	141	110
Zone Asie Pacifique	129	110
Zone Moyen-Orient, Russie, Afrique	72	71
Zone Amérique du Sud	25	111
Zone Corporate		-3
Total Groupe	1 192	1 043 »

2.2 Perspectives et prévisions annuelles et semestrielles

Nexans a indiqué dans son communiqué de presse en date du 22 avril 2009 relatif à l'information financière du premier trimestre 2009 reproduit au paragraphe 2.1 « Informations financières du premier trimestre 2009 (non auditées) et prévisions » être mobilisé sur un objectif interne annuel de 6% de marge opérationnelle¹.

Dans son communiqué de presse en date du 26 mai 2009 relatif à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 mai 2009, à l'entrée en fonctions de Frédéric Vincent, nouveau Président-Directeur Général de Nexans et aux perspectives annuelles et semestrielles, la Société a indiqué :

« Perspectives annuelles et semestrielles

A l'occasion de cette Assemblée Générale, le Groupe indique que l'environnement économique mondial restant difficile, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord, dans le secteur du bâtiment et sur certains marchés industriels dont l'automobile, le deuxième trimestre 2009 ne devrait pas montrer d'amélioration par rapport au premier.

Dans ce contexte, le Groupe reste mobilisé sur son objectif interne annuel de 6% de marge opérationnelle qui prend acte d'un premier semestre marqué par une baisse des volumes organique pour les activités câbles de l'ordre de 15%. Une saisonnalité plus favorable dans les infrastructures d'énergie, la fin du déstockage ainsi que les premiers effets des plans de réduction des coûts lancés par le Groupe devraient contribuer positivement à la performance du second semestre dans un contexte de prix incertain, principalement dans l'activité de câbles pour le bâtiment.

¹ La marge opérationnelle est la mesure de la performance opérationnelle du Groupe et inclut la marge brute (qui intègre les charges indirectes de production), les charges administratives et commerciales et les frais de recherche et développement.

Compte-tenu de ces éléments, le taux de marge opérationnelle au 30 juin 2009 devrait se situer aux environs de 4,5 à 5%. »

2.2.1 Hypothèses

Nexans a construit ces objectifs et données prévisionnelles sur la base des hypothèses suivantes :

- Une stabilité du marché des infrastructures d'énergie tenant compte d'une saisonnalité plus favorable au deuxième semestre,
- La poursuite d'un environnement de relative stabilité des niveaux de prix dans l'activité câbles au second semestre qui pourrait toutefois être affecté par un contexte de prix plus incertain,
- Les premiers effets favorables des plans de réduction de coûts lancés par le Groupe,
- Des taux de change (euros contre autres devises) stables sur la période.
- L'utilisation d'un cours standard pour les métaux non-ferreux principalement cuivre et aluminium de respectivement 1 500 euros et 1 200 euros par tonne.

2.2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice

« A l'attention du Président-Directeur Général de Nexans

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société Nexans S.A. incluses dans le paragraphe 2.2. de l'actualisation du document de référence faisant partie du prospectus.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en oeuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Nexans S.A.. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- Les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;

- *La base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Nexans S.A..*

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de la première actualisation du document de référence 2008 auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant le document de référence et son actualisation, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit KPMG Audit

*KPMG Audit
Département de KPMG S.A.*

*Dominique Ménard
Associée*

*Valérie Besson
Associée »*

2.3 Affectation du résultat 2008 - Dividende

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans du 26 mai 2009 a approuvé la distribution d'un dividende de 2 euros par action, comme en 2008. Le dividende a été détaché sur Euronext le 29 mai à l'ouverture de la Bourse et mis en paiement le 3 juin 2009.

Aux termes d'un avis publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 10 juin 2009, les porteurs d'OCEANE 1,5% 2013 ont été informés, de la distribution de dividende susvisée. En application des dispositions du contrat d'émission de l'OCEANE 1,5% 2013, le Conseil d'Administration, par une délibération du 26 mai 2009, telle que complétée par une décision du Président-Directeur Général agissant sur délégation en date du 3 juin 2009, a procédé à l'ajustement du Ratio d'Attribution d'Actions des OCEANE 1,5% 2013. Le nouveau Ratio d'Attribution d'Actions permettra aux porteurs d'OCEANE 1,5% 2013 d'obtenir 1,02 action de la Société pour une OCEANE 1,5% 2013. Cet ajustement est applicable aux transactions effectuées à compter du 3 juin 2009.

2.4 Informations générales

2.4.1 Renseignements de caractère général concernant la Société

Le Conseil d'administration de la Société, dans sa séance du 3 avril 2009, a décidé le transfert du siège social de la Société du 16, rue de Monceau (75008 Paris) au 8, rue du Général Foy (75008 Paris), avec effet au 1^{er} juin 2009. Cette décision a été ratifiée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui s'est tenue le 26 mai 2009, dans sa septième résolution.

2.4.2 Information sur le capital social

Au 31 mai 2009, le capital social s'élevait à un montant total de 27 970 803 euros divisé en 27 970 803 actions de un (1) euro de valeur nominale chacune.

Evolution du capital constatée par le Conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2009 :

Date	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation / réduction de capital	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions
11 février 2009	Augmentation de capital liée aux levées d'options de souscription	36 250	36 250 €	27 936 953 €	27 936 953
12 juin 2009	Augmentation de capital liée aux levées d'options de souscription d'actions	33 850	33 850 €	27 970 803 €	27 970 803

Au 31 mai 2009, le nombre estimé d'actions à droit de vote double s'élevait à 365 025.

Répartition estimée du capital et des droits de vote au 31 mai 2009* :

	CAPITAL		DROITS DE VOTE ⁽¹⁾	
	Nombre d'actions	Pourcentage	Nombre de droits de vote	Pourcentage
Groupe Madeco (Chili)	2 568 726	9,2%	2 568 726	9,1%
Morgan Stanley	1 671 415	5,9%	1 671 415	5,9%
Barclays Global Investors	1 396 300	5,0%	1 396 300	4,9%
Autres actionnaires institutionnels	17 782 232	63,6%	17 843 689	63,0%
Salariés	395 680	1,4%	620 548	2,2%
Autres actionnaires individuels	3 959 334	14,2%	4 038 034	14,2%
Actionnaires non-identifiés	197 116	0,7%	197 116	0,7%
TOTAL	27 970 803	100,0%	28 335 828	100,0%

(1) Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double. Les droits de vote d'un actionnaire sont limités à 8 % au titre des votes simples, et à 16 % au titre des votes doubles, des voix attachées aux actions présentes ou représentées lors du vote de toute résolution d'une Assemblée Générale.

**L'actionariat de la Société étant soumis à des variations fréquentes, le tableau de répartition du capital peut ne pas être représentatif de l'actionariat actuel de Nexans.*

A la connaissance de la Société, aucun franchissement de seuils légaux n'est intervenu depuis la publication du Document de Référence 2008.

2.4.3 Délégations données au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale du 26 mai 2009 a voté en faveur de l'ensemble des résolutions financières proposées par le Conseil d'Administration et présentées sous forme de tableau en page 307 du Document de Référence 2008.

Cette même Assemblée a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions dans les conditions qu'elle a fixées. Cette autorisation prive d'effet, à compter du 26 mai 2009, toute délégation antérieure donnée au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société. A la date de la présente actualisation, le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.

2.4.4 Contrôle des comptes

L'Assemblée Générale du 26 mai 2009 prenant acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet Salustro Reydel, membre de KPMG International et de l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur François Chevreux, a nommé le cabinet KPMG, domicilié 3, cours du Triangle, 92 939 Paris La Défense Cedex, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Denis Marangé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les responsables du contrôle des comptes de Nexans à la date de la présente actualisation sont donc les personnes suivantes :

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG S.A.

3, Cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense cedex
Représenté par Valérie Besson
Date du premier mandat et du mandat actuel :
Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2009
Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de
l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2014

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Représenté par Dominique Ménard
Date du premier mandat et du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2006
Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de
l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2011

Commissaires aux comptes suppléants

Denis Marangé

1, Cours Valmy, 92923 Paris-La Défense cedex
Date du premier mandat et du mandat actuel :
Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2009
Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de
l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2014

Etienne Boris

63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine
Date du premier mandat et du mandat actuel :
Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2006
Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de
l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2011

2.5 Informations diverses

Litiges – Il n'existe pas de procédure gouvernementale judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et du groupe, autres que les éléments mentionnés dans le Document de Référence 2008.

3. COMMUNIQUES DE PRESSE

Tous les communiqués de presse publiés par Nexans sont accessibles sur le site www.nexans.fr. Nexans a notamment publié les communiqués de presse suivants depuis la date du Document de Référence 2008 :

- Communiqué du 17 avril 2009 relatif à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 mai 2009 et au Document de Référence 2008 ;
- Communiqué du 22 avril 2009 relatif à l'information financière du premier trimestre 2009 ;
- Communiqué du 26 mai 2009 relatif à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 mai 2009, à l'entrée en fonctions de Frédéric Vincent, nouveau Président-Directeur Général de Nexans et aux perspectives annuelles et semestrielles ;
- Communiqué du 26 mai 2009 relatif à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 mai 2009 et au dividende de 2 euros par action ; et
- Communiqué du 28 mai 2009 relatif au Conseil d'Administration du 26 mai 2009 et aux éléments de rémunération de Frédéric Vincent en tant que Président – Directeur Général, publiés en application du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF et du Règlement Intérieur du Conseil d'administration.

4. PERSONNE RESPONSABLE DES ACTUALISATIONS DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008

Monsieur Frédéric Vincent, Président-Directeur Général de Nexans.

Attestation du responsable

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, présentés dans le Document de référence déposé à l'AMF le 30 mars 2007 sous le n° D 07-0251, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 124 et 125 dudit document qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe b « Changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux » de la **Note 1** « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose la nouvelle approche retenue par la Société relative à la comptabilisation du stock-outil et les impacts de celle-ci sur les capitaux propres et le résultat de la Société ».

Les comptes sociaux de Nexans relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, présentés dans le Document de référence déposé à l'AMF le 5 mars 2008 sous le n° D 08-0090, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 181 dudit document qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Traitement des frais d'acquisition de titres » de la **Note 2** « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement d'option fiscale relatif aux frais d'acquisition des titres de participation retenu par votre Société ».

Les comptes sociaux de Nexans relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, présentés dans le Document de référence déposé à l'AMF le 16 avril 2009 sous le n° D 09-0255, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 298 et 299 dudit document qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Evènements postérieurs à la clôture » de la **Note 30** de l'annexe qui fait état des enquêtes de concurrence engagées fin janvier 2009 à l'encontre de votre Société ».

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, présentés dans le Document de référence déposé à l'AMF le 16 avril 2009 sous le n° D 09-0255, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 271 et 272 dudit document qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Passifs éventuels liés aux litiges, procédures et enquêtes administratives » de la **Note 31** de l'annexe aux comptes consolidés qui fait état des enquêtes de concurrence engagées fin janvier 2009 à l'encontre de votre Société ». »

Monsieur Frédéric Vincent
Président-Directeur Général

5. TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques de l'annexe I du Règlement européen n°809/2004	Pages correspondantes du Document de Référence 2008	Pages de la présente actualisation du Document de Référence 2008
1. PERSONNES RESPONSABLES	332	15
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	329	13
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNES		
4.1 Informations financières historiques	12 à 15	
4.2 Informations financières intermédiaires	N/A	5 à 9
4. FACTEURS DE RISQUES	107 à 113 et 238 à 252	
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR		
5.1 Histoire et évolution de la société	10 à 86 et 301	
5.2 Investissements	10 et 11, 15, 69, 99 et 100, 105 et 106, 315 et 316	
6. APERCU DES ACTIVITES		
6.1 Principales activités	24 à 55, 74 à 77, 89 à 97, 193 à 196	
6.2 Principaux marchés	24 à 55, 89 à 97, 193, 197 et 198	
6.3 Evénements exceptionnels	N/A	
6.4 Dépendance éventuelle	108 et 109	
6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	24 à 55, 109 et 110	
7. ORGANIGRAMME		
7.1 Description sommaire du Groupe	1 à 5, 89, 114, 238, 267, 295	
7.2 Liste des filiales importantes	267 à 270	
8. PROPRIETES IMMOBILIERES		
8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	216 et 217, 316	
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	66 à 69, 111 et 112, 132 à 135	
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	12 à 15, 24 à 55, 89 à 101, 114	5 à 9
10. TRESORERIE ET CAPITAUX		
10.1 Capitaux de l'émetteur	222 à 226	
10.2 Source et montant des flux de trésorerie	167 et 168	
10.3 Conditions d'emprunt et structure financière	233 à 237	
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	238 à 240	
10.5 Sources de financement attendues	238 à 240	
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	58 et 61, 104 et 105, 110 et 111	
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	105 et 106, 314	
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU	N/A	9 à 11

BENEFICE		
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE		
14.1 Organes d'administration et de direction	9, 19 à 23, 116 à 118, 125 à 127	3 et 4
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	118	
15. REMUNERATION ET AVANTAGES		
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	119 à 125	3
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	123	
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
16.1 Date d'expiration des mandats actuels	117	
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration	118	
16.3 Information sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	23, 119, 151 et 152	
16.4 Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	116 à 125, 149 à 153	3 et 4
17. SALARIES		
17.1 Nombre de salariés	1, 4, 135 et 136	
17.2 Participation et stock-options des membres des organes d'administration et de direction	304 et 305, 308 à 310	3
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	65, 131 et 132	
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1 Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	17, 130 et 131, 308 à 310	11 et 12
18.2 Existence de droits de vote différents	302, 312	
18.3 Contrôle de l'émetteur	308 à 310	12
18.4 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	304	
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES		
	262 à 265	
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR		
20.1 Informations financières historiques	334	
20.2 Informations financières pro-forma	N/A	
20.3 Etats financiers	163 à 299	
20.4 Vérification des informations historiques annuelles	271 et 272, 298 et 299	
20.5 Date des dernières informations financières	163, 273	
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A	5 à 9
20.7 Politique de distribution des dividendes	7, 115	11
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	107 à 113, 265 à 267	13
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	314	
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		

21.1 Capital social	17, 130 et 131, 223 à 226, 302 à 307	11 et 12
21.2 Acte constitutif et statuts	301, 311 et 312	11
22. CONTRATS IMPORTANTS	314	
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	N/A	
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	301	
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	10 et 11, 99 à 101, 267 à 270	